

# Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Manifestation  
des salariés  
de Ratier  
à Figeac

## 35 heures : à l'épreuve du mouvement social

### Sommaire

N° 127 - FÉVRIER 2000

Bourse du Travail  
19, Place Saint Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc  
n° d'inscription à la CP 579 D 73  
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :  
**Martine BERNARD**

05 61 23 35 52 fax 05 61 21 06 67  
CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito	RTT : un climat revendicatif en hausse	p. 3
■ Métallurgie	Succès pour l'emploi, les salaires, la RTT	p. 4
■ Dossier	Lot	p. 5
	Développement et progrès social, une nécessité	p. 6
	Hautes-Pyrénées	p. 7
	plein emploi : et si nous l'imposions ?	p. 8
■ Textile	Déclaration du Comité régional CGT Midi-Pyrénées	p. 9
■ CESR	Avis sur le budget primitif 2000	p.10
■ Brèves		p.11

# Vos luttes dans la région

## Santé

### Une mobilisation EXCEPTIONNELLE !

Le 28 janvier, les rues de Toulouse ont résonné de la colère des 8000 manifestants, personnels de santé, infirmières, médecins, à l'appel des sept organisations syndicales de ce secteur.

L'épidémie de grippe, notamment, a mis en évidence la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'hôpital public. Le dévouement des personnels n'a pas suffi à faire face à cette nouvelle situation dans le cadre de conditions de travail considérablement dégradées.

En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que les personnels alertent, agissent pour dénoncer la situation dans laquelle les conduisent la politique de maîtrise des dépenses de santé, et de rationalisation conduite par l'Agence régionale d'hospitalisation et par le gouvernement. La loi de financement de la protection sociale n'a pas contredit, malgré l'opposition des personnels, cette orientation qui s'est concrétisée par des restrictions budgétaires pour les hôpitaux publics notamment en Midi-Pyrénées considérée comme une région surdotée, où l'on se soigne trop !

Cette mobilisation, très largement unitaire, change la donne sociale et ouvre des perspectives. En recevant le 2 février l'ensemble des organisations syndicales, Martine Aubry est contrainte d'entrouvrir la porte, et se dit prête à dégager des moyens supplémentaires de nature à répondre aux attentes des professionnels de santé.

Pour autant, le conflit n'est pas terminé, le rapport de force doit encore s'élargir, et grandir pour des résultats et des réponses immédiates conformes aux aspirations des personnels.

C'est pourquoi la CGT, dans un tract à diffuser largement, s'adresse aux salariés, aux usagers, pour, ENSEMBLE, avec les personnels de santé, agir pour défendre l'hôpital public. Une nouvelle étape de la mobilisation est prévue le 14 mars. ■

## Impôts

Depuis plusieurs semaines, les personnels des finances sont dans l'action (grève reconductible, manif, rassemblements, etc.). Fortement mobilisés, ils s'opposent au projet de restructuration des services engagés par le Ministre Sauter "mission 2003" dont les conséquences se traduisent par des suppressions de postes! Une manifestation régionale a rassemblé plus de 2000 personnes à Toulouse le 20 janvier ■

## 12 janvier 2000

**Bernard Thibault**, Secrétaire général de la CGT, était l'invité des "petits déjeuners leaders" de La Dépêche du Midi. Devant un panel représentatif du patronat de la région, des représentants du Conseil régional, du CESR, de la presse régionale, Bernard Thibault s'est prêté au jeu des questions, dont le contenu a été reproduit dans le journal.

Après avoir déjeuné et débattu avec les militant-es des syndicats de la région, il a participé à la CE de l'UD 31, à un débat sur l'Hebdo. ■



## Auch - 18 février

Depuis plusieurs mois, les salariées de la Clinique Barthélémy sont en lutte avec occupation, pour s'opposer à la fermeture de la clinique, la disparition de leurs emplois.

Le 18 février un rassemblement pique-nique interprofessionnel a été organisé par l'UD et l'USD santé et a permis aux 250 personnes présentes d'exprimer leur solidarité et l'exigence de solutions préservant l'emploi. ■

## ■ RTT : un climat revendicatif en hausse



Miguel Fernandez  
Secrétaire général UD 82

Incontestablement, la réduction du temps de travail a donné un climat revendicatif en hausse dans les entreprises et branches, qui se traduit dans une progression des initiatives unitaires, et qui témoigne d'une plus grande volonté des sala-

riés à passer à des formes diversifiées d'engagements.

Quelles créations d'emplois en regard de la réduction du temps de travail dans les entreprises et les branches ? Quel contenu des emplois qui contribue à résorber la précarité, quels choix budgétaires pour financer les emplois publics nécessaires aujourd'hui, combien d'emplois pour assurer le service public et la sécurité des agents particulièrement dans le domaine des transports.

C'est un phénomène qui mérite d'être souligné, car nous entrons maintenant dans une phase d'accélération d'initiatives et les luttes qui se développent dans plusieurs secteurs du service public (hôpitaux, finances, éducation nationale, ONF...) mettent en évidence également l'attitude conquérante de la CGT en convergence bien évidemment avec les nombres d'actions dans le secteur privé.

Le refus du gouvernement de négocier véritablement aux questions de la RTT, conduit les différents secteurs publics à se prononcer pour une action de masse unitaire, convergente, en mars,

afin de contraindre celui-ci à répondre aux questions de la RTT et de l'emploi, mouvement qui, parallèlement se joint à celui de l'éducation nationale.

Le climat des luttes actuelles et les conditions de succès sont des atouts puissants pour contraindre le patronat à négocier sur les revendications des salariés, des chômeurs et des retraités.

Le MEDEF reste assis sur ses positions, et n'entend pas renoncer à ses objectifs menaçant de régressions nouvelles les salariés tant sur la protection sociale que sur les relations contractuelles.

C'est en ce sens que les cinq confédérations se sont unies d'une même déclaration et affirmé "leur attachement à la négociation sociale et aux garanties collectives, source de progrès économique et social".

Au-delà, sont bien posées la reconstruction, la gestion des organismes de protection sociale, de réaffirmer que le paritarisme n'est pas le garant de la gestion démocratique de ces organisations.

C'est bien tous ensemble, qu'il nous faut travailler à l'unité contre le MEDEF, et en réfléchissant à l'avenir de la gestion des régimes sociaux. ■

22 février 2000

## ■ Ratier : succès pour l'emploi, les salaires, la RTT

L'entreprise Ratier, 1050 salariés à Figeac (Lot) a connu fin janvier une des plus grandes grèves des salariés de son histoire. A l'appel de la seule CGT, 700 salariés au moment fort du conflit, ouvriers, mais aussi agents de maîtrise et cadres, ont participé à ce conflit.

La lutte prend ses racines autour de l'activité déployée depuis deux ans par le syndicat CGT pour rassembler les salariés à partir de leurs besoins et être une force de proposition. De ce travail syndical, parfois difficile, a émergé une exigence forte des personnels autour de la question de la revalorisation des salaires.

Les négociations salariales, dont le déroulement impliquait la participation des salariés (motion, débrayages, etc.), n'a débouché sur

aucun résultat, la direction refusant de prendre en compte les attentes des personnels.

C'est dans ce contexte et dans le prolongement de leurs revendications de salaires, que les salariés demandent l'ouverture des négociations sur la RTT. Même attitude de la direction.

Après une réunion d'information, le personnel a voté à bulletin secret (313 votant-es) la grève illimitée reconductible. Ils se retrouvent plus de 500, dès le lendemain, lors de l'Assemblée générale à débrayer, le mouvement monte en puissance, jusqu'à 700 grévistes.

Après plus d'une semaine de grève, la direction négocie enfin un protocole d'accord qui débouche sur l'engagement de la direction de :

- "mettre en place un calendrier de négociations sur les 35 heures avec pour objectif d'atteindre la signature d'un accord le 30 juin 2000.

- maintenir dans le cadre de cet accord et par la suite dans son application un niveau de salaire équivalent au salaire actuel (base 38h30) pour un horaire légal et effectif de 35 heures, ce qui correspondra à une augmentation du taux horaire.

- procéder à l'embauche de 30 personnes minimum".

Ce conflit, et il n'est pas le seul dans la région, est significatif de l'état d'esprit des salarié-es, de leur volonté d'une RTT qui se traduise par un progrès pour les salariés, l'emploi.

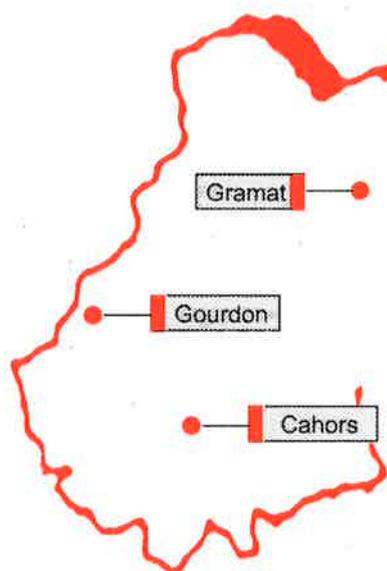
Il met en évidence ce qu'il est possible de faire bouger dès lors que la CGT est disponible, vigilante, tournée vers les salariés. C'est toute notre démarche syndicale qui se trouve validée.

C'est, en quelque sorte, les 35 heures deuxième loi à l'épreuve des luttes des salariés !

Finalement, quoi de plus normal ?... ■



## ■ Lot : développement et progrès social, une nécessité



Population	1990	1999
	155 816	159 700

Emploi salarié	Total		Industrie		Services	
	1995	1997	1995	1997	1995	1997
	25 500	27 205	7826	8279	24 973	25 917

Chômage	1.1.1998	1.1.2000
	10.2%	9.3%

Adhérents	1.1.1998	1.1.2000
	1 613	2 050

**L**es derniers chiffres de l'INSEE sur l'emploi dans le Lot sont plutôt encourageants, ils font apparaître une baisse du taux de chômage et le situe à 9.3% à plus de deux points en dessous de la moyenne de la région Midi-Pyrénées et de la moyenne nationale.

Par contre, le contenu des emplois pourvus, laisse un goût amer aux salarié-es. En effet, l'in-

térin, les CDD, le travail saisonnier, deviennent, avec l'explosion des services en tous genres, des métiers liés au tourisme, l'essentielle raison de ce résultat.

Cette précarisation de l'emploi, associée à des contraintes excessives entraînent une progression des démissions de 18 % en un an. Celles-ci ont lieu précisément dans le commerce, les services

aux particuliers et les services aux entreprises.

### L'argent existe pour les revendications

Tirée par les marchés aéronautiques porteurs, l'activité est en développement, surtout dans la métallurgie, la machine-outil, la mécanique, la construction électrique.

➤ Les secteurs de la construction voient les mises en chantier de logements neufs en hausse de 10 % dans la dernière période.

L'agro-alimentaire (première industrie du département) et les activités commerciales n'ont jamais été aussi florissantes.

Dans ce contexte de relance de l'investissement industriel et immobilier, bien des problèmes restent posés.

La dévalorisation des métiers du bâtiment, les pressions des employeurs sur les conditions de travail ont entraîné au fil des années un désintéressement de la jeunesse dans nombres de filières.

La formation professionnelle délaissée dans certains secteurs montrent les limites du système actuel.

Cela accentue la migration des populations actives vers les grosses villes des départements limitro-

phes malgré les discours officiels, la désertification n'est pas enrayée et fait craindre de nouvelles menaces sur l'emploi. Les choix opérés concernant les services publics augmentent ce phénomène dans certaines zones.

L'absence d'activité économique dans les zones abandonnées laisse la porte ouverte à des projets néfastes pour les populations et l'environnement (déchets radioactifs, etc.).

Le tout tourisme ne peut à lui seul répondre à la revitalisation du département et l'aménagement harmonieux du territoire, et ce n'est pas l'autoroute A20 qui va y contribuer.

### **Les services publics qu'il nous faut**

D'où la nécessité d'inverser cette logique afin que les résultats de la croissance permettent un autre type de développement de progrès social pour répondre aux besoins :

par le maintien des hôpitaux de proximité, des bureaux de poste, des perceptions, des transports collectifs et dessertes ferroviaires, l'enseignement en milieu rural...

La tempête de fin 1999 a révélé les insuffisances de moyens matériels et humains des services publics tels que la DDE, EDF, télécoms...

La nécessité de redynamiser le tissu industriel dans les zones dévitalisées doit se faire avec des emplois durables.

La loi sur la RTT est une occasion donnée aux salarié-es pour imposer dans les entreprises comme dernièrement à Ratier-Figeac la nécessité de créations d'emplois stables. ■

### **Les coopérations nécessaires**

Les secteurs du nord du département Bretenoux-Biars et du sud de la Corrèze Brive forment plusieurs bassins d'emploi où les salarié-es côtoient la CGT là où elle est implantée.

Dans le cadre de la RTT lors de la mise en œuvre de notre démarche syndicale, le mandatement a montré la nécessité d'avoir des coopérations géographiques, l'exemple de l'entreprise Arcoutel de Rocamadour est révélateur, il a permis de mandater un salarié syndiqué sur l'UL de Brive alors qu'il était inconnu des UL et de l'UD du Lot.

Nous avons besoin également de disposer nos forces syndicales au mieux pour être plus efficaces, les difficultés des uns peuvent être résolues plus facilement par les autres. C'est ainsi que l'UL de Biars du Lot va parrainer, aider les salarié-es de l'entreprise Pierrot le Gourmand située en Corrèze à 4 km de Biars et qui fait partie du groupe Andros implanté dans le Lot.

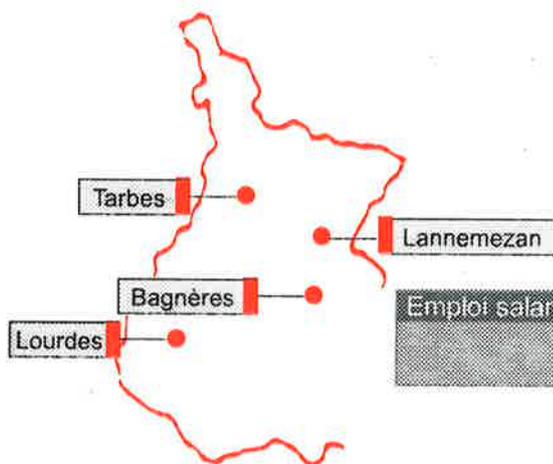
D'autre part, les questions de l'aménagement du territoire, du rééquilibrage du rail par rapport à la route doivent être traités avec les gens des secteurs concernés qu'ils soient de la région Limousin, de Midi-Pyrénées ou d'autres régions.

**Travailler les coopérations cela veut dire que les professions ne doivent pas être absentes. Elles doivent apporter leur savoir particulier sur la branche, les spécificités, etc. Souvent, nous avons réussi à créer des bases syndicales essentiellement par l'apport d'éléments spécifiques, utiles de suite aux salarié-es, pour qu'ils prennent leurs affaires en main.**

C'est ainsi que la CGT a permis de créer les conditions de la lutte chez Syléa à Cahors, chez Ratier à Figeac. ■

**René Gadesaud  
Secrétaire général UD 46**

# ■ Hautes-Pyrénées : plein emploi, si nous l'imposons ?



Population	1990	1999
	224 800	222 000

Emploi salarié	Total		Industrie		Services	
	1995	1997	1995	1997	1995	1997
	69 200	70 900	17.7%	17.5%	76%	76.3%

Chômage	1.01.1998	1.01.2000
	14 762	11 900

Adhérents CGT	1.01.1998	1.01.2000
	4 196	4 224

**L**a CGT continue de parler du plein emploi pour tous. Utopiste ? Ringarde ?

Chirac avait promis d'éradiquer la fracture sociale... Jospin, après quelques hésitations, annonce le plein emploi... dans dix ans... le MEDEF, quant à lui, n'hésite pas à vouloir remettre en cause toute une architecture sociale dont nous revendiquons par ailleurs la nécessaire rénovation.

## Le plein emploi

Cette notion, qui est un besoin fondamental pour vivre aujourd'hui, se pose avec force un peu plus chaque jour à tous les salariés, leur famille, les chômeurs, les retraités.

**OUI, OU NON**, faut-il un reve-

nu décent pour répondre aux besoins vitaux et sociaux tels que la nourriture, le logement, l'éducation, la santé, les transports, la formation, les loisirs, la culture... ?

**OUI, OU NON**, faut-il pour cela un emploi véritable à chacune, pour permettre des conditions de vie décentes et dignes ?

Le plein emploi, possible pour tous ?

C'est-à-dire à la fois :

- Pour tous les jeunes demandeurs d'emploi,
- Pour les chômeurs de longue durée,
- Pour ceux qui sont dans un "cycle d'insertion",

- Pour les étudiants,
- Pour les chômeurs de plus de 50 ans,
- Pour les femmes seules avec des enfants,
- Pour les travailleurs immigrés,
- Pour les intérimaires, les saisonniers, les précaires.

En tout, cela fait plus de 20 000 individus sur le département, qui ont le droit de vivre sans parler de tous les bas salaires et les bas revenus.

20 000 emplois à créer, est-ce possible ? La CGT répond que oui !

## Agir pour l'emploi

Ne peut-on agir plus fort et tous ensemble pour gagner dans la

durée sur cette question qui reste la préoccupation numéro Un de tous ?

### **Agir pour l'emploi**

Ne peut-on agir plus fort et tous ensemble pour gagner des emplois stables de façon importante (massive) ?

### **D'abord la précarité**

Par exemple, la précarité est "universelle", dans toutes les entreprises, que ce soit dans le privé, le public, l'associatif.

### **D'abord les industries**

Nous proposons de partir du vécu, d'où nous en sommes aujourd'hui. Les privatisations se poursuivent, et les fusions entre groupes s'accélèrent. Une frénésie départementale s'est emparée de nombre d'entreprises pour externaliser... hommes, femmes, productions... mettant en cause : compétences, savoirs-faire (Als-tom, Soulé, Giat, Seb, Péchi-ney...). A écouter nos dirigeants, tout cela "serait bon pour la France". Mais pour quels intérêts ?

La France, c'est la nation : pour une réelle efficacité de ce pôle économique, n'est-il pas largement temps de de la remettre au service de la nation ? De donner aux salarié-es la parole et le pouvoir de participer à l'élaboration des choix faits par l'entre-prise ?

### **D'abord les services publics**

Comment répondre de façon moderne aux besoins nouveaux ou non satisfaits des usagers ? Plus de moyens publics ou plus de moyens privés ? Quels effectifs ? Quels types de statuts ? N'y a-t-il pas à résorber l'emploi précaire, à renforcer les garanties statutaires qui rendront possible d'avoir des "fonctionnaires citoyens" ?

Cela n'exige-t-il pas des moyens financiers nécessaires pour s'équiper

de nouvelles technologies ou s'engager dans des investissements à long terme comme seul le service public sait en prendre la responsabilité ? Après les intempéries, tout démontre que ce n'est pas de dérèglementation dont ont besoin les services publics mais de développement et de modernisation.

### **Les fonds publics, pour qui ?**

Comme partout ailleurs, ce sont plusieurs millions de Francs de distribués en Hautes-Pyrénées, pour l'emploi, l'insertion, la réduction du temps de travail.

### **Question de démocratie**

L'argent public doit servir pour la réponse aux besoins, donc, pour l'emploi. Cela suppose notamment un véritable droit d'information et de contrôle des salarié-es et de leurs organisations syndicales à tous les stades de décision (COREF, CODEF, Comités d'entreprises, Conseils d'Administration, organismes paritaires, etc.).

Est-il tolérable que dans une société démocratique, trois ou quatre dirigeants d'entreprise décident de sa stratégie et, par voie de conséquence, du sort de milliers de salarié-es, de l'intérêt du pays ?

Informations, consultations des salarié-es sur les choix à opérer ne deviennent-ils pas des exigences fortes comme le droit de confronter des projets alternatifs à ceux des directions soumis au débat avec les salarié-es ?

### **Agir en conséquence**

La question d'une grande action, dans la durée, pour l'emploi, est un défi lancé à chacun-e d'entre nous, à la CGT, et à ses syndicats.

Comment agir plus largement au-delà des 500 militant-es CGT et UGICT ? Comment entraîner dans cette action nos 4 224 syndiqué-es (salarié-es, chômeurs, retraité-es) du département ?

Comment mieux rapprocher les salarié-es qui ont un emploi de ceux qui n'en ont pas ?

Comment mieux rapprocher les retraité-es des salarié-es ?

### **Pour une CGT organisée au plus près des lieux de vie et de travail**

Comment être une CGT plus interprofessionnelle, tout en améliorant l'activité syndicale de chaque profession, que l'on soit fonctionnaire, métallo, retraité-e, salarié-e du commerce, des services publics, ou chômeur ?

Chaque syndiqué-e, est appelé-e à prendre sa place, toute sa place pour un fonctionnement de son organisation au plus près des lieux de vie et de travail.

Cela permettra aux salarié-es, là où ils se trouvent, de se sentir plus forts à la fois avec leur profession et à la fois au niveau de leur bassin d'emploi, de leur zones industrielles, de leur Union locale, ceci afin d'obtenir des succès revendicatifs pour le plein emploi pour tous permettant de Vivre et Travailler au pays.

N'est-ce pas là une des missions du syndicalisme interprofessionnel ?

Les débats qui vont rythmer le Congrès de la CGT des Hautes-Pyrénées les 13 et 14 avril, la 8<sup>ème</sup> Conférence régionale CGT Midi-Pyrénées des 25 et 26 mai, doivent permettre d'apporter des réponses à ces questions et de nous enrichir mutuellement en confrontant nos expériences. ■

**Jean-Luc Ambrosini**  
Secrétaire général UD CGT 65

## ■ Déclaration du Comité régional CGT Midi-Pyrénées

L'industrie textile en Midi-Pyrénées reste une industrie de premier plan, du fait de son histoire liée au développement économique de notre région depuis plusieurs siècles, mais aussi d'une réalité économique concrète.

En effet, surtout présente dans le sud du Tarn et le pays d'Olmes, le textile, et en particulier le travail de la laine en Midi-Pyrénées, fait de notre région la première région lainière française avec 59 % de la production.

Cette activité est la première activité industrielle de l'Ariège et du Tarn, qui compte 6500 salariés en Midi-Pyrénées dans cette branche.

Les décisions qui s'annoncent en ce début d'année :

- Financiarisation de M. THIERRY 09,
- Délocalisation à FTL, Avelana

en Ariège, Vêt. France à Rabastens,

- Nouveau plan de suppression d'emplois dans le groupe Chargeurs chez De Cathalo dans le Tarn,

- Chômage technique et menace de fermeture définitive des Ets Boyé à Toulouse.

sont graves de conséquences pour les salariés, leurs familles, le devenir de l'industrie textile en Midi-Pyrénées qui a continué de perdre en 10 ans 2400 emplois.

Si la concurrence a servi pendant longtemps à justifier la délocalisation de la production et de casse des emplois, aujourd'hui, il s'agit d'abord d'augmenter les taux de rentabilité des actionnaires, d'augmenter le capital des groupes, de passer ainsi d'une stratégie industrielle à une logique commerciale et financière pour que cela rapporte davantage à une minorité d'actionnaires.

Les patrons du textile ont pendant ce temps largement bénéficié de l'argent public au travers de subventions, aides, exonérations...

Les salarié-es de De Cathalo à Castres, Labastide Rouairoux (Tarn) se sont mobilisés depuis le mois de novembre 1999 pour s'opposer à un plan prévoyant la suppression de 35 emplois. A la TASO (Textiles et Apprêts du Sud-Ouest). Les salarié-es se mettent en grève, après trois jours d'action, ils obtiennent l'application des 35 heures avec maintien du salaire par augmentation du taux horaire et la création de deux emplois.

A Lavelanet, une nouvelle étape de la mobilisation des salarié-es du textile a rassemblé plus de 200 personnes. D'autres initiatives sont en construction en Ariège pour le 9 mars.

Tous défendent une industrie performante, de haute technologie ; des solutions existent et les propositions de la CGT inscrivent le développement économique et l'emploi, le devenir de notre région, de nos départements comme priorités.

**"Textile : une industrie qui a de l'avenir en Midi-Pyrénées" sera le thème d'une initiative régionale d'ampleur avec les salarié-es du textile début avril. ■**

**Manifestation à Lavelanet, 5 février 2000**



## ■ Avis sur le budget primitif 2000

### Assemblée plénière du 4 février 2000

#### Intervention du groupe CGT

#### Maurice GUICHE

##### EXTRAITS

.../...

**I**l est vrai qu'il nous faut prendre en compte la particularité de ce budget qui se situe en transition avec le contrat de plan Etat région (CPER), dont nous ne connaissons pas la teneur à ce jour et ne nous permet pas d'appréhender ce budget dans une vision prospective.

.../... Au travers de la présentation de ce budget, une de nos remarques portera sur les effets induits du contrat de plan état région. En effet, le groupe CGT considère qu'il est anormal que la région intervienne à hauteur de l'Etat sur des actions qui ne sont pas les siennes.

**.../... Il est donc nécessaire pour la région de se concentrer sur ses compétences propres, car trop de transfert d'activités sans apport financier de l'Etat, pénalisent fortement la région sur le financement de politiques relevant de sa compétence.**

.../... Ainsi, en matière énergétique nous sommes fortement interpellés par les mineurs de Decazeville,

qui constatent un revirement de la région en matière de chauffage de ces lycées à Mirepoix, Foix et Villefranche, ainsi que la chaufferie de Rangueil. Cette orientation qui amène des pertes de marchés non négligeables pour la valorisation du charbon extrait en Midi-Pyrénées, est particulièrement dangereuse pour l'emploi dans ce secteur. Ces choix vont à l'encontre des déclarations de la région sur l'équilibre territorial et de développement de l'emploi.

Au regard de la situation de l'industrie textile en Midi-Pyrénées qui est longtemps restée une industrie de premier plan, du fait de son histoire, liée au développement économique de notre région, nous avons des raisons de nous interroger sur la durée de l'embellie annoncée en faveur de l'emploi.

.../... En rapport à la volonté politique affichée de la région envers le rééquilibrage des transports entre le rail et la route, nous observons un déséquilibre encore trop important avec les dotations affectées.

En effet, si l'enveloppe sur les infrastructures est en augmentation, celle relative aux transports collectifs, est en forte baisse et nous interpelle.

**Avec le futur plan des transports, nous pensons qu'il faut traiter d'une manière plus équilibrée la question du transport des voya-**

**geurs et des marchandises en comparaison à la route.** Au-delà des ambitions affichées par la région, nous souhaitons que cela se concrétise par des enveloppes financières mieux ajustées en corrélation avec les ambitions affichées et en réponse aux besoins.

**.../... Avec l'augmentation du budget de +3,8% par rapport à 1999 qui est due principalement à l'accroissement de la fiscalité directe et indirecte, nous sommes confrontés à un paradoxe : d'un côté l'Etat annonce une baisse de la taxe d'habitation avec dans le même temps la région qui augmente les impôts locaux dont la Taxe sur l'habitation (TH) pour financer des actions qui sont des compétences de l'Etat. Cette situation pose fortement la question du rééquilibrage de l'impôt entre les communes, les départements, les régions et l'Etat. Pendant ce temps là, les contribuables payent la facture.**

8 mars 2000

**A** l'issue de notre colloque femmes et syndicalisme, nous nous étions engagés à lui donner une suite, notamment avec la réalisation d'un compte-rendu.

Il prendra la forme d'un ouvrage édité par le Comité régional CGT et l'Institut régional CGT d'Histoire sociale et VO Éditions.

Préfacé par Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, la sortie de cet ouvrage constitue un événement qui ne doit pas passer inaperçu !

Il sera présenté à la presse le 8 mars 2000, en présence des participant-es au colloque, et tous

ceux, celles qui le désirent, autour d'un buffet convivial.

Conçu pour être un outil au service de nos organisations syndicales, il doit nous aider à réaliser des initiatives de rencontres, de débats, avec les femmes salarié-es notamment pour faire grandir, et leur nombre dans la CGT, et leur accès aux responsabilités syndicales.

Au moment où s'engage la Marche mondiale des femmes de l'An 2000, à laquelle la CGT est partie prenante, n'y a-t-il pas un défi à relever par tous et toutes, pour progresser de façon significative dans notre syndicalisme ? ■

Stage orga qualité de vie syndicale organisé par le Comité régional CGT du 6 au 10 mars 2000.

INSCRIPTIONS  
DANS CHAQUE  
UD. ■

Formation syndicale

Hôpital public

Le 1<sup>er</sup> avril 2000, le comité de défense de l'hôpital public de la Haute-Garonne organise à la salle Jean Mermoz le "six heures pour l'hôpital public" sur le thème *quelle politique de santé publique en France et quel financement.* ■



Plus de 300 personnes ont participé à l'initiative de l'UD CGT fêtant la victoire définitive des 5 de Rodez le 22 janvier.

Initiative marquée par un important débat sur le thème "nouveau siècle, nouveaux droits" auquel ont participé Michel Beurrier, José Bové, Denis Cohen, Pascal Rennes, les avocats Lévy et JC Disses. ■

29 et 30 mars 2000 : congrès de l'UD de l'Aveyron

13 et 14 avril 2000 : congrès de l'UD des Hautes-Pyrénées

29 et 30 juin 2000 : congrès de l'UD du Gers

Congrès d'UD

Les 5 de Rodez

COMITÉ RÉGIONAL CGT MIDI-PYRÉNÉES  
INSTITUT RÉGIONAL CGT D'HISTOIRE SOCIALE MIDI-PYRÉNÉES



Préface Bernard Thibault, *Secrétaire général de la CGT*

V.O. ÉDITIONS